

LRPPN 4

La fin de tunnel ?



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

Juillet 2017

Le 5 juillet le SCSI-CFDT assistait à une réunion de présentation du futur logiciel de rédaction de procédure le LRPPN 4 menée par le Cre Divisionnaire SAUNIER et le CP Héroïse GRESY de la D.G.



2019

Ce nouveau logiciel devrait voir le jour en service dès **2019**. (phase de test au 4^e trimestre 2017) Actuellement, il est en cours de création avec des groupes d'utilisateurs composés de collègues des divers grades, divers métiers et de tous les corps et directions.

Contrairement au logiciel LRPPN 3, qui avait eu pour vocation d'améliorer la version en cours d'utilisation, le LRP 4 constitue un nouveau logiciel conduisant à une nouvelle ergonomie. Cet outil de travail est conçu par des utilisateurs (procéduriers et administratifs) assistés par des techniciens de CAPGEMINI et du STSI², et non l'inverse. Le projet est basé sur une méthode participative de conception avec des réunions très régulières des usagers de terrain.

Les 80 utilisateurs ont sollicité que l'outil réponde à 5 principes directeurs: fluide, fiable, facilitant, intuitif et collaboratif.

Le logiciel se rapprocherait de la physionomie d'un logiciel Word avec une gestion de bureau classique de nos PC. L'idée est que chaque agent puisse gérer tout son portefeuille de dossiers en visuel sur un écran d'accueil, avec des classements propres et individuels (mnémorique, date, priorité...).

De plus, le LRP 4 constituera une base nationale de travail, et non comme actuellement limité par service. Les partages de dossiers entre Paris et Nice seront possibles, tout en conservant la confidentialité nécessaire bien sûr. Il y aura une suppression des systèmes de "coffre-fort" souvent source de freins dans les services. De plus, afin de répondre aux demandes des utilisateurs, en cas de déconnexion l'agent travaillera en déconnecté mais la réintégration des PV effectués sous ce mode se fera automatiquement lorsqu'il retrouvera le réseau sans que ce soit une démarche individuelle !



Problèmes de réseau actuel : 7 millions d'euros ont été débloqués et des moyens techniques et humains spécialement dédiés ont été mis à disposition des SGAMI. Les chefs de service doivent solliciter leurs directions dans les plus brefs délais pour améliorer leurs structures.

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR